



CCAS DE GOURIN

CONSEIL D'ADMINISTRATION SÉANCE DU 29 novembre 2023

Liste des délibérations examinées Article L.2121-25 modifié du Code général des territoriales

Affichage le ... 7 décembre 2023
Mis en ligne le ... 7 décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois à quinze heures trente, le vingt-neuf novembre, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de GOURIN, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie de Gourin, sous la présidence de Monsieur Hervé LE FLOC'H, Président.

Etaient présents(es) : LE FLOC'H Hervé, HENRY Catherine, LE GOFF Jeannine, ROYANT Helen, GUEGUEN Annick, MOIZAN Anne-Marie, ULLIAC Morgane formant la majorité des membres en exercice.

Absent non excusé : KERSULEC Louis

Absentes excusées : LE FUR Françoise, BAUDET Dannie, LE FUR Annick, GOUJARD Laurine.

Procuration(s) : LE FUR Annick à GUEGUEN Annick, LE FUR Françoise à LE FLOC'H Hervé, BAUDET Dannie à ROYANT Helen, GOUJARD Laurine à HENRY Catherine

Au moyen d'un vote à main levée, et à l'UNANIMITE, Catherine HENRY a été élue secrétaire de séance.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 31 MAI 2023

Monsieur le Président invite l'Assemblée à se prononcer sur le procès-verbal de cette séance.

Le conseil d'administration du CCAS, après un vote à main levée, ADOPTE le procès-verbal de la séance du 31 mai 2023 à l'UNANIMITÉ



CCAS DE GOURIN

DÉLIBÉRATION DU 29 NOVEMBRE 2023

DÉLIBÉRATION EXAMINÉE	OBJET DE LA DÉLIBÉRATION	VOTE
Délibération N° 2023/29/11/01	CCAS : Décision modificative budgétaire N°1	Approuvée à l'UNANIMITÉ
Délibération N° 2023/29/11/02	CCAS : Organigramme hiérarchique et fonctionnel du CCAS et du SAD au 1 ^{er} septembre 2023	Approuvée à l'UNANIMITÉ
Délibération N° 2023/29/11/03	CCAS : Tarif Portage de repas à domicile	Approuvée à l'UNANIMITÉ
Délibération N° 2023/29/11/04	CCAS : Délibération de créations de postes non permanents pour un accroissement temporaire ou saisonnier (article L.332-23-1 ^{er} et L.332- 23-2 ^o du Code général des collectivités territoriales)	Approuvée à l'UNANIMITÉ
Délibération N° 2023/29/11/05	CCAS : Convention de mise à disposition d'une partie du local de la Croix Rouge à Gourin	Approuvée à l'UNANIMITÉ
Délibération N° 2023/29/11/06	CCAS : Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 abrégée au 1 ^{er} janvier 2024	Approuvée à l'UNANIMITÉ
Délibération N° 2023/29/11/07	SAD : Convention d'adhésion au service de médecine professionnelle et préventive-années 2024-2025-2026	Approuvée à l'UNANIMITÉ
Délibération N° 2023/29/11/08	SAD : Convention avec la CARSAT Bretagne : dispositif OSCAR (Offre de Services Coordinée pour l'Accompagnement de ma Retraite)	Approuvée à l'UNANIMITÉ
Délibération N° 2023/29/11/09	SAD : Décision modificative budgétaire N°1	Approuvée à l'UNANIMITÉ
Délibération N° 2023/29/11/10	SAD : Budget primitif 2024 du Service d'Aide à Domicile	Approuvée avec 10 voix « POUR » et 1 voix « ABSTENTION »
Délibération N° 2023/29/11/11	SAD : Adhésion au contrat groupe d'assurance des risques statutaires du Centre de Gestion du Morbihan pour le personnel du Service d'Aide à Domicile- années 2024-2025-2026-2027	Approuvée à l'UNANIMITÉ

DÉCISION PRISE PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À MONSIEUR LE PRÉSIDENT

Le conseil d'administration a délégué certaines de ses attributions, en vertu des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, à Monsieur Le Président par délibération du 14 août 2020.

Conformément à l'article L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales « *le Président doit rendre compte à chacune des réunions obligatoires du conseil d'administration* ».

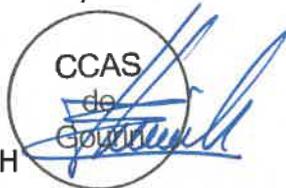
La dernière décision prise par délégation du conseil est la suivante :

Domaine	Date	Réf. décision	Objet de la décision
Commande publique	01/09/2023	Dec-CCAS/2023-1	Fourniture de repas pour le Portage de repas du CCAS Attribution à Médiarest COMPASS GROUP France à compter du 1 ^{er} septembre 2023, pour une période d'un an, reconductible tacitement 3 fois, et moyennant la somme de 5.20€ TTC le repas (soit 4.93€ HT) pour 2023

Le 05 décembre 2023,

Le Président,

Hervé LE FLOCH



CCAS
de
Gourin

Le 05 décembre 2023,

La secrétaire de séance,

Catherine HENRY



CCAS
de
Gourin

